



observatoire MAVIE

*Mieux comprendre les accidents de la vie courante
pour mieux les prévenir*

 **Inserm**

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

université
de **BORDEAUX**



Calyxis

PÔLE D'EXPERTISE DU RISQUE

**Nous voulons tout savoir
sur les accidents
de la vie courante**

Dossier de présentation

Juin 2016

> Qui sommes-nous ?

Les initiateurs du projet

L'équipe **Prévention et Prise en Charge des Traumatismes** du centre de recherche Inserm U897 « Épidémiologie et Biostatistique » situé à l'Université de Bordeaux - dirigée par Emmanuel Lagarde.

Ses objectifs sont doubles :

- > mettre les méthodes de l'épidémiologie au service de la prévention et de la prise en charge des traumatismes
- > identifier et répondre aux questions scientifiques en suspens tels que celles sur les facteurs et les causes du traumatisme, les pratiques cliniques et, enfin, celles concernant la réalisation des interventions.



Le pôle d'expertise du risque **Calyxis**, centre de ressources dédié à la prévention des risques à la personne, à destination du grand public - dirigé par Catherine Sztal-Kutas.

Son objectif principal est de diminuer la vulnérabilité de l'individu face aux dangers potentiels de son quotidien, dans les trois domaines suivants :

- > les accidents de la vie courante
- > la santé/nutrition/hygiène de vie
- > les risques naturels.

Nos partenaires

- > Les trois mutuelles d'assurance : MAAF, MACIF, MAIF
- > L'ANSM - Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé
- > DECATHLON - Réseau d'entreprises spécialisées dans les équipements sportifs
- > La Fédération Nationale de Protection Civile.



> Définition

Un accident de la vie courante (AcVC) se définit comme un traumatisme non intentionnel qui n'est ni un accident de la circulation, ni un accident du travail. Ainsi, les AcVC regroupent les accidents scolaires, les accidents domestiques se produisant à la maison, dans le jardin et dans le garage, les accidents de sport, de vacances et de loisirs et, enfin, les accidents survenant à l'extérieur du domicile, dans un magasin, sur un trottoir, dans la nature ...



> Trop de victimes

Chaque année, en France, les accidents de la vie courante causent :

20 000 décès
11 millions d'accidents
5 millions de recours aux urgences
dont 1 800 000 enfants

Sources : InVS, Ministère des affaires sociales, de la santé et des droits de femmes.

**20 000 décès, c'est 6 fois plus que le nombre de mort sur la route.
Les accidents de la vie courante sont la 3ème cause de mortalité en France.**

> Un fléau méconnu du grand public

Les chiffres le montrent : les accidents de la vie courante ont des conséquences désastreuses sur la santé et la vie des Français. Parmi ces accidents, les chutes, les suffocations et les intoxications de jeunes enfants et personnes âgées font le plus grand nombre de victimes.

Véritable fardeau pour le système de santé au sein d'une société à population vieillissante, il est primordial de réduire le nombre de victimes.

La problématique des accidents de la vie courante est donc un enjeu de santé publique majeur, qui fait l'objet de campagnes de prévention ponctuelles, ou régulières, par de nombreux organismes. Par exemple, l'enquête permanente de l'Institut de veille sanitaire (EPAC) suit depuis plus d'une dizaine d'années, les AcVC.

Pourtant, ces accidents restent un fléau méconnu du grand public.

Les informations cruciales observées en amont de l'accident - l'environnement, les habitudes et le mode de vie des victimes - manquent cruellement.

Ces données sont précieuses pour mieux comprendre la survenue des AcVC. Elles sont au cœur de la méthodologie de l'observatoire MAVIE. Une fois étudiées, elles permettront de réaliser des campagnes de prévention plus ciblées, et donc plus efficaces.

> Les objectifs de l'étude

L'observatoire MAVIE a pour objectifs :

- > de **déterminer l'ampleur et les caractéristiques des AcVC** en France
- > d'**identifier les facteurs associés à la survenue et à la gravité de ces accidents**.

Les résultats permettront, à terme, de proposer des programmes d'intervention prioritaires pour réduire le nombre de victimes.

Ces objectifs reposent sur le recrutement de 100 000 volontaires et sur leur effort de participation sur le long terme.



> La méthodologie

L'observatoire MAVIE est une étude scientifique, dite de cohorte, dont l'objectif est de suivre la survenue des accidents de la vie courante au sein de foyers pendant plusieurs années. Pour que chaque type d'accident puisse être étudié, **100 000 volontaires doivent être recrutés**, ce qui correspond à environ 45 000 foyers.

La méthodologie de l'étude repose sur un recueil exhaustif des informations déclarées ou observées antérieurement à la survenue de l'accident, telles que les variables concernant l'environnement domestique, les habitudes et modes de vie, et la santé de la victime.

L'objectif est de répondre à ces grandes questions :

- > **Quels sont ces accidents ?**
- > **Quand, comment et où surviennent-ils ?**
- > **Quels sont les facteurs associés à leur survenue et à leur gravité ?**
- > **Comment les prévenir ?**
- > **Quel est le devenir des victimes ?**



Les données recueillies permettront de formuler des préconisations et de mettre en place des programmes d'intervention et de prévention innovants. L'efficacité de ces mesures pour diminuer le nombre de victimes sera évaluée par leur expérimentation au sein même de la cohorte (équipements de protection, aménagement de l'habitat, changement de comportements...).

> L'implication des volontaires MAVIE

L'**étude** se déroule **en ligne**, sur le site de l'observatoire MAVIE (www.observatoire-mavie.com).

Les volontaires MAVIE peuvent choisir de participer seul, avec l'ensemble de leur foyer, et/ou en représentant une personne âgée ou dépendante.

Lors de l'inscription, le volontaire doit remplir deux types de **questionnaire** :

- > le questionnaire foyer : description de l'habitat, de ses équipements...
- > le(s) questionnaire(s) individu(s) : santé, habitudes et modes de vie, loisirs, activité sportive...

Au cours de l'année, le volontaire n'a plus qu'à **déclarer ses accidents de la vie courante**, ou ceux qui surviennent au sein de son foyer.

Ces questionnaires peuvent sembler un peu long et parfois intrusifs, mais ont été conçus pour répondre à l'ensemble des problématiques de l'étude.

Toutes les **informations** recueillies sont traitées de façon **confidentielle et anonyme**.

> Nos outils de valorisation

Dossier de présentation / **observatoire MAVIE** / Juin 2016

> Les objectifs

La valorisation de notre étude a deux objectifs fondamentaux :

- 1 Promouvoir l'observatoire MAVIE** auprès du grand public pour recruter de nouveaux volontaires.
- 2 Accompagner les volontaires** dans leur participation, tout au long de l'étude, afin de les fidéliser.

> Les outils existants

> Le site internet officiel de l'étude : www.observatoire-mavie.com

C'est la vitrine de l'étude : présentation des objectifs généraux, des partenaires, actualités et résultats sous forme d'infographies, retombées presse, newsletters...

Il permet d'accéder à l'espace volontaire, espace sécurisé dans lequel le volontaire retrouve les questionnaires de participation à l'étude.

> Les réseaux sociaux

La visibilité sur les réseaux sociaux est aujourd'hui indispensable. Nous relayons les actualités et résultats de l'étude mais aussi des actualités plus générales en santé, prévention et société.

> Des spots vidéo réalisés avec l'agence LINK

Un spot vidéo a été produit pour le lancement de l'étude. Il présente trois scénettes de situations cocasses et amusantes qui vont être à l'origine d'un accident de la vie courante (non montré). Chacune de ces scénettes illustre un de nos publics cibles : seniors, adultes et enfants. Un nouveau spot, actuellement en préparation, expose les objectifs de l'étude et le rôle des volontaires MAVIE.

> Une série d'affiches et de flyers

Une trilogie d'affiches et de flyers, reprenant les trois scénettes du spot vidéo, a été réalisée. Ces documents ont pour vocation à être imprimés et diffusés.

> Le forum MAVIE

Le forum MAVIE est l'espace privilégié des volontaires MAVIE.

Il leur permet d'échanger librement, de témoigner, de partager leurs expériences, leurs astuces prévention.

> Les futurs outils

Dans un esprit d'innovation scientifique et de fidélisation de nos volontaires :

> nous préparons le **MAVIE-Lab**, une application de coaching pour les risques de la vie quotidienne

> nous envisageons le développement d'autres **outils de valorisation et de sensibilisation** (club privilège proposant des produits ou abonnements de nos partenaires, création d'évènements comme des conférences-débats, des ateliers-rencontres...).





Paris, le 17 novembre 2014

Communiqué de presse

Les accidents de la vie courante mieux compris

Au cours de sa vie, chaque Français sera en moyenne victime d'un accident de la vie courante tous les 5 ans (chute, brûlure, noyade etc.). Mises bout à bout, ces statistiques représentent 11 millions de blessés chaque année. L'équipe Prévention et Prise en Charge des Traumatismes dirigée par Emmanuel Lagarde (Unité Inserm 897 "Institut de Santé Publique, d'Epidémiologie et de Développement"/Université de Bordeaux), en partenariat avec Calyxis, lance aujourd'hui l'observatoire MAVIE pour déterminer l'ampleur et les caractéristiques des accidents de la vie courante (AcVC) en France. Les chercheurs espèrent pouvoir identifier les facteurs associés à leur survenue et gravité grâce à la constitution d'un échantillon représentatif de 100 000 Français.

Les accidents de la vie courante, dits AcVC, représentent l'ensemble des traumatismes non intentionnels (hors accidents de la route et du travail). Ils regroupent notamment les accidents domestiques, sportifs, de loisirs et scolaires. **Chaque année ces derniers engendrent 11 millions de blessés, dont 5 millions auront recours aux urgences. Ils sont également responsables de près de 20 000 décès, soit cinq fois plus que les accidentés de la route.** Parmi ceux-ci, les chutes, les suffocations et les intoxications font le plus grand nombre de victimes.

Ces accidents sont cependant encore trop peu connus et étudiés.

Les accidents de la vie courante : des statistiques à mettre à jour

Le tableau ci-dessous présente les statistiques annuelles des accidents de la vie courante en France. Ces données sont issues d'études Inserm, du baromètre santé de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, ainsi que des études réalisées par l'Institut de veille sanitaire, telles que l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (EPAC). Toutefois, une mise à jour de ces données s'avère indispensable.

	Recours aux soins	Recours aux urgences	Hospitalisation > 1 jour	Décès
Chutes des personnes âgées	1 300 000	490 000	120 000	9 000
Accident jeunes <15 ans	-	1 800 000	180 000	300
Sports de loisir	2 000 000	940 000	76 000	-
Intoxications	470 000	160 000	40 000	1 000
Suffocations	-	23 000	7 400	3000
Brûlure corps chaud	250 000	110 000	22 000	6
Feu - Incendies	11 000	2 700	-	500
Noyade	-	2 000	1 300	500

« En France, nous disposons d'informations sur la typologie de ces accidents, mais de peu de données quant aux variables les expliquant », souligne Emmanuel Lagarde, directeur de recherche Inserm.

Une étude de cohorte pour mieux comprendre ces accidents « invisibles »

L'observatoire MAVIE s'appuiera sur les éléments recueillis chez un grand nombre de personnes volontaires suivies pendant plusieurs années : ici, 100 000 participants.

Sa méthodologie repose donc sur un recueil exhaustif des informations déclarées, ou observées antérieurement à la survenue de l'accident, telles que l'environnement domestique, les habitudes et modes de vie et, enfin, la santé de la victime.

Ces données sont précieuses pour mieux comprendre la survenue des AcVC. Elles permettraient de proposer des programmes d'intervention prioritaires pour réduire le nombre de victimes.

Le but est de répondre à ces grandes questions :

- Quels sont ces accidents ?
- Quand, comment et où surviennent-ils ?
- Quels sont les facteurs associés à leur survenue et leur gravité ?
- Comment les prévenir ?
- Quel est le devenir des victimes ?

Comment être volontaire ?

100 000 personnes sont appelées à participer à l'observatoire MAVIE. L'inscription se fait par foyer, sur le site www.observatoire-mavie.com. Le questionnaire d'inscription comprend une description globale du foyer, des habitudes et modes de vie et en second lieu, une description de chacun des membres individuellement. Une relance trimestrielle permettra de réaliser un bilan des accidents éventuellement survenus au sein du foyer.

Pour en savoir plus

Le **dossier de presse** ainsi que les **visuels de la campagne de recrutement des volontaires** (affiches, flyers, bannières) sont disponibles et téléchargeables ci-contre <http://we.tl/jxoAoADQdQ>.

A l'occasion du lancement de l'observatoire MAVIE, le **recueil de témoignages** de personnes victimes d'accidents de la vie courante sera **exceptionnellement possible aux urgences du CHU de Bordeaux**. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact chercheur

Emmanuel Lagarde

Unité Inserm 897 / Université de Bordeaux

Tél. : +33 (0)5 57 57 15 04

Mail : emmanuel.lagarde@isped.u-bordeaux2.fr

Contact presse

Camille Diaz

Tél. : +33 (0)1 44 23 60 28

Mail : presse@inserm.fr

Grands quotidiens nationaux, magazines santé, presse féminine, blogs familiaux...

Dès le lancement de l'étude, le 17 novembre 2014, les médias ont contribué à la diffusion de l'information.

Allodocteurs.fr

17/11/14

Participez à une étude sur les accidents de la vie courante

Par la rédaction d'Allodocteurs.fr
rédigé le 17 novembre 2014, mis à jour le 17 novembre 2014

J'aime 455 Envoyer Tweet 7 +1 0

100.000 personnes sont invitées à participer dès aujourd'hui à une étude au long cours destinée à mieux connaître l'ampleur, mais aussi les caractéristiques des accidents de la vie courante.



NOUS VOULONS TOUT SAVOIR SUR LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE MÊME LES PLUS...

INAVOUABLES



Participez à une étude sur les accidents de la vie courante

Le programme d'étude MAVIE, coordonné par l'Inserm et le centre de ressource spécialisé Calyxis, a pour objectif de mieux comprendre les risques auxquels chacun d'entre nous s'expose au quotidien.

Chute, brûlure, noyade... "Au cours de sa vie, chaque Français sera en moyenne victime d'un accident de la vie courante tous les 5 ans", explique-t-on à l'Inserm. "Mises bout à bout, ces statistiques représentent 11 millions de blessés chaque année."

L'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) et l'InVS recueillent depuis plusieurs années des données générales sur la nature de ces accidents (voir encadré). Cependant, peu d'informations existent sur le contexte dans lesquels ces accidents surviennent (environnement domestique, habitudes et modes de vie, la santé de la victime...).

Afin mieux connaître les facteurs associés à la survenue et à la gravité de ces accidents, les chercheurs de l'Inserm recrutent dès aujourd'hui 100.000 volontaires "représentants d'un foyer", qui seront suivis chaque trimestre via Internet.

Chaque trimestre, les participants seront invités à effectuer sur le site www.observatoire-mavie.com un bilan des accidents éventuellement survenus dans leur foyer.

Les accidents de la vie courante, représentent l'ensemble des traumatismes non intentionnels (hors accidents de la route et du travail). Ils regroupent notamment les accidents domestiques, sportifs, de loisirs et scolaires.

Selon l'InVS, avec 20.000 décès par an, les accidents de la vie courante sont la troisième cause de mortalité en France, après les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire et cérébrovasculaires. Chutes, les suffocations et les intoxications font le plus grand nombre de victimes.

francetvinfo

18/05/15

Les accidents de la vie courante provoquent 20 000 morts chaque année



Les hommes seniors sont deux fois plus touchés que l'ensemble des hommes adultes par les accidents, selon l'étude Observatoire Mavie, réalisée par le pôle d'expertise du risque Calyxis en partenariat avec l'Inserm et publiée le 18 mai 2015. (GETTY IMAGES)

Avec 20 000 morts par an, les accidents de la vie courante causent 5 fois plus de morts que les accidents de la route. Ces premières données sont issues d'une enquête, publiée lundi 18 mai, intitulée l'Observatoire Mavie et réalisée par le pôle d'expertise du risque Calyxis en partenariat avec l'Inserm.

Lancée en novembre dernier, l'étude doit durer cinq ans et concerner 100 000 personnes au total, dont 14 000 ont déjà été recrutées ces derniers mois via internet.

handicap.fr

19/05/15

Accidents de la vie courante : bien plus que sur la route !

Les hommes plus touchés

Comme dans les autres études sur le sujet, les accidents liés aux sports sont les plus fréquemment cités, avec un taux d'accident deux fois plus important chez les hommes que chez les femmes : les sports d'équipe avec ballon arrivent en tête (19%) des sports les plus accidentogènes, devant les sports de raquette (18%) et les sports de combat (11,5%), la marche et le jogging n'intervenant que pour 6% des accidents, alors qu'ils font partie, avec la natation, des trois sports les plus pratiqués par les sondés. Les hommes seniors sont deux fois plus touchés que l'ensemble des hommes adultes par les accidents liés au bricolage, tandis que les femmes seniors sont plus touchées par les accidents domestiques. Le taux d'accident lors d'activités de loisir est pour sa part très élevé (4%) chez les enfants.

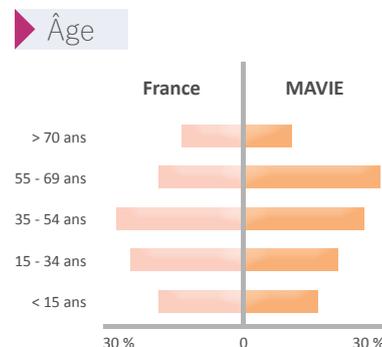
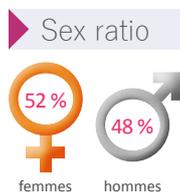
Appel à témoins

C'est pourquoi l'étude intitulée l'Observatoire Mavie -réalisée par le pôle d'expertise du risque Calyxis en partenariat avec l'Inserm-, lancée en novembre 2014, s'est fixé pour objectif de récolter le maximum d'informations sur les circonstances des accidents de la vie courante (accidents domestiques, de sport et de loisirs ainsi que les accidents survenus à l'école). Elle doit durer cinq ans et concerner 100 000 personnes au total, dont 14 000 ont déjà été recrutées ces derniers mois via internet. Tous les Français sont appelés à participer à l'étude en répondant à un questionnaire d'inscription sur le site dédié « Observatoire ma vie ». "Plus le nombre de volontaires sera élevé, plus notre étude aura du poids", a souligné Murielle Bouin, directrice de Calyxis.

© RioPatuca Images/Fotolia

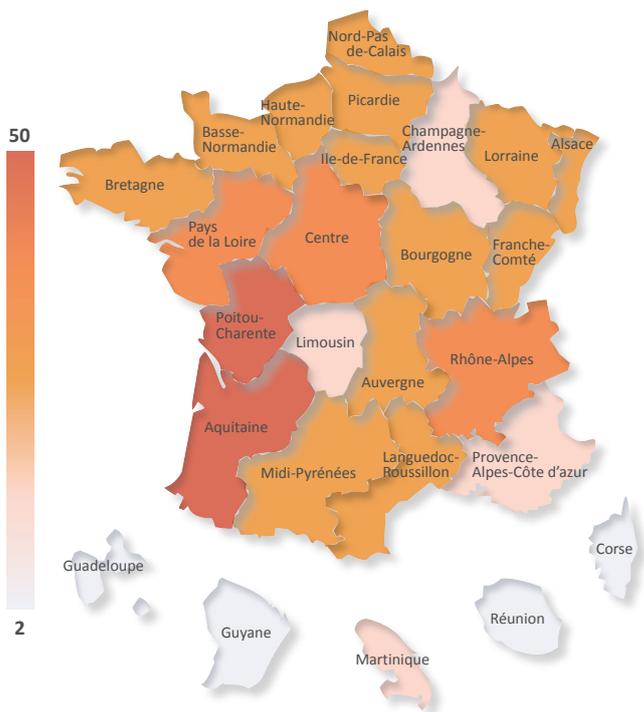
La participation

25 239 volontaires inscrits
10 649 foyers inscrits

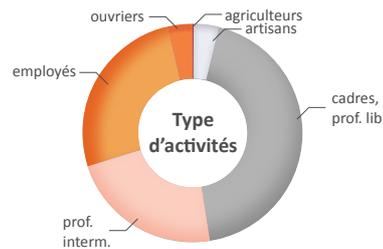
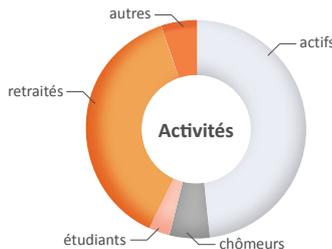


Répartition géographique

nombre de volontaires MAVIE pour 100 000 habitants de la région



Catégories socio-professionnelles



L'habitat

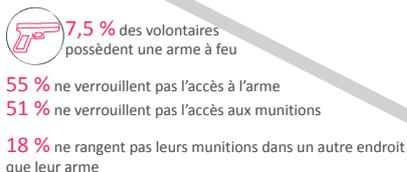
Équipement intérieur

61 % des volontaires habitent au 2^{ème} étage ou à un étage supérieur

Installations électriques



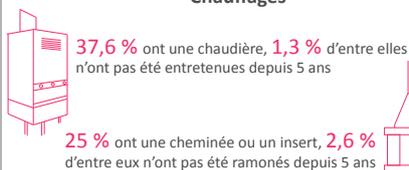
Armes



Escaliers

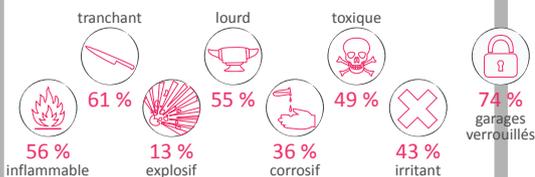
59 %

Chauffages



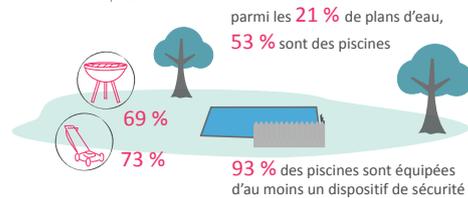
Garage

... % d'objets ou de produits dangereux



Équipement extérieur

... % des volontaires possèdent ...



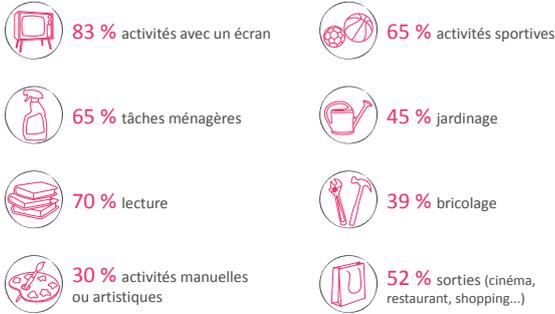
Animaux



Les activités de loisir

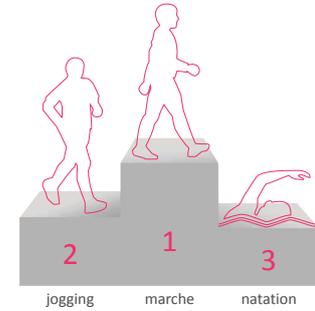
Loisirs

...% des volontaires pratiquent...



Sports

top 3 des sports pratiqués par les volontaires

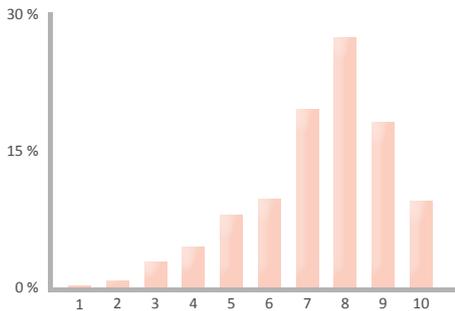


La santé

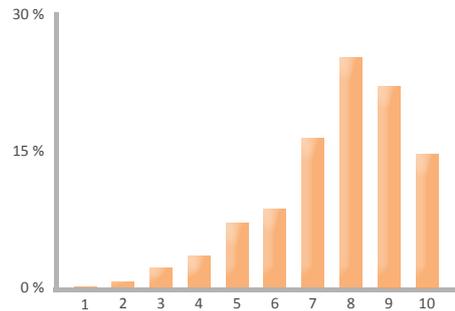
États physique et mental perçus

répartition, selon leur état physique ou mental perçu, des volontaires sur une échelle de 1 (très mauvais) à 10 (excellent)

État physique perçu



État mental perçu

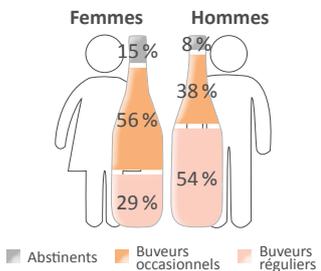


Déficiences et handicaps

18 % des volontaires sont porteurs d'au moins un handicap

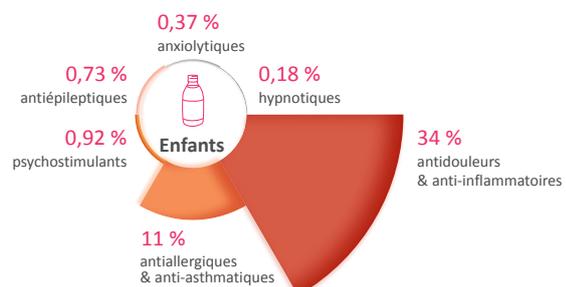
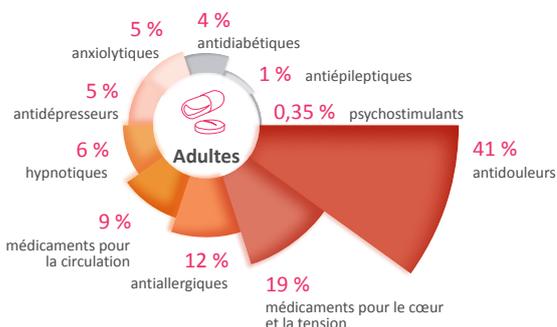


Consommation d'alcool



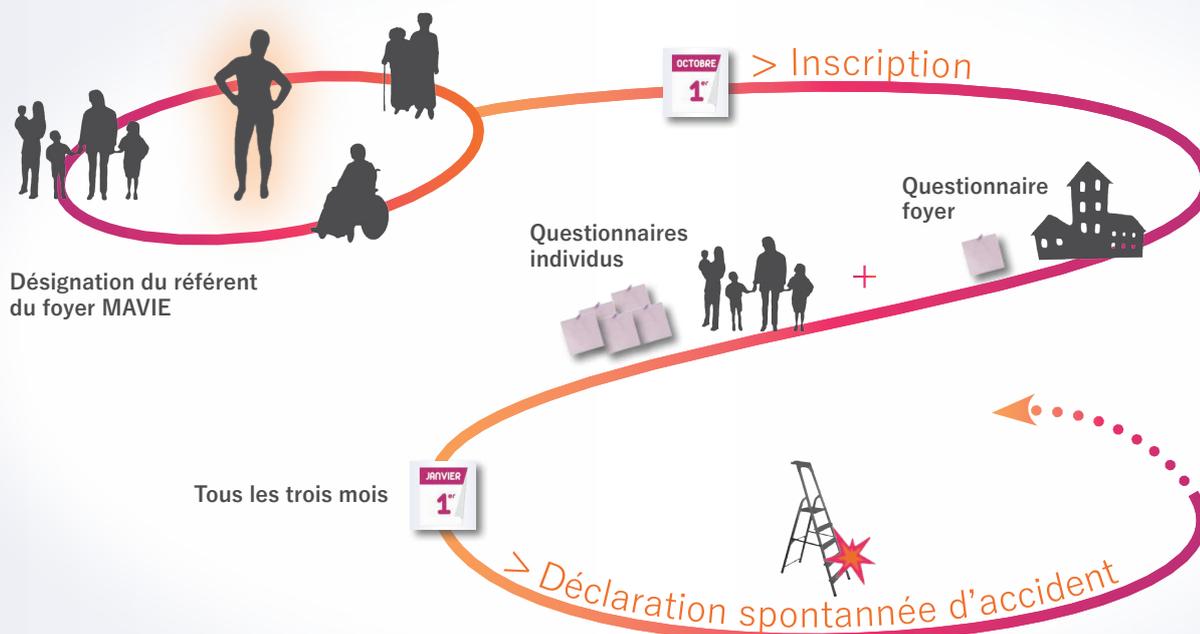
Consommation de médicaments

...% des adultes/enfants consomment des ...



> L'observatoire MAVIE

La participation



Pour suivre l'étude

> Le site officiel de l'étude : www.observatoire-mavie.com

Présentation des objectifs généraux, des partenaires, actualités et résultats, retombées presse, espace volontaire.

> Les réseaux sociaux



facebook.com/obsMAVIE



@obsMAVIE



Observatoire MAVIE

Retrouvez-y notre campagne de communication (affiches, flyers et spot vidéo).

Pour nous contacter

> Léa Bled - chargée de communication observatoire MAVIE - Inserm
lea.bled@isped.u-bordeaux2.fr
☎ 05.57.57.15.37.

> Murielle Bouin - responsable prévention/communication - Calyxis
m.bouin@calyxis.fr
☎ 05.49.04.66.77.

